

JUSTE PRESCRIPTION DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES DANS L'ARTERIOPATHIE PERIPHERIQUE (AP)

1. CONTEXTE

L'artériopathie périphérique (AP) est une pathologie vasculaire fréquente, associée à un risque élevé d'événements cardiovasculaires graves tels que l'accident vasculaire cérébral (AVC), l'infarctus du myocarde et l'ischémie critique des membres inférieurs.

Son diagnostic repose essentiellement sur l'examen clinique et la mesure de l'index de pression systolique (IPS), un test simple et fiable mais sous-utilisé en pratique clinique. Les examens complémentaires (écho-Doppler, angioscanner, IRM) permettent d'affiner le diagnostic et d'orienter la prise en charge thérapeutique.

Toutefois, plusieurs écarts de prescription sont fréquemment observés :

- Sur-prescription d'examens avancés sans indication formelle.
- Non-réalisation de l'IPS avant prescription d'un examen d'imagerie.
- Mauvaise sélection de l'examen complémentaire en fonction du profil du patient (ex. utilisation inadaptée du scanner chez l'insuffisant rénal).

Une prescription non pertinente peut entraîner des risques pour le patient (exposition aux radiations, produits de contraste), des délais de prise en charge allongés et un surcoût pour le système de santé.

Cette formation vise à améliorer la qualité des prescriptions en s'appuyant sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et des sociétés savantes, et s'inscrit dans une démarche d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) conforme aux exigences de l'Agence nationale du DPC.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les bonnes indications des examens complémentaires en fonction du stade de l'AP.
- Intégrer les recommandations de la HAS et des sociétés savantes sur la prescription des examens.
- Sélectionner l'examen le plus pertinent en fonction du contexte clinique.
- Éviter la sur-prescription et les examens inappropriés.
- Mettre en place une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles pour analyser et améliorer la qualité des prescriptions.

3. METHODOLOGIE

La formation repose sur une approche intégrée combinant évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et formation médicale continue (FMC).

L'approche intégrée est particulièrement pertinente pour la thématique de la juste prescription des examens complémentaires dans l'AP, car elle permet :

- Une analyse en amont des pratiques médicales réelles à travers un audit clinique basé sur des dossiers patients.
- Une formation adaptée aux besoins réels des professionnels, centrée sur les écarts identifiés et les recommandations à appliquer.
- Une mise en œuvre d'axes d'amélioration concrets pour modifier les comportements de prescription de façon efficace.
- Un suivi des évolutions et une réévaluation des pratiques après 3 mois, permettant aux médecins d'adopter une démarche d'amélioration continue

4. DEROULE DE LA FORMATION

Format

FMC : 3h présentiel

EPP : 3h à distance – 1h en présentiel

DATE	Thème	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu	Méthodologie
EN LIGNE DU 20 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE	Phase 1 : Audit clinique initial	2h (à distance) asynchrone	Identifier les écarts de prescription	Sélection et analyse de 10 dossiers patients. Évaluation de la pertinence des examens en ligne	Analyse documentaire Grille d'évaluation EPP Analyse des écarts
PRESENTIEL 8 NOVEMBRE	14H- 15H(FMC) : Principes cliniques et paracliniques du dépistage de l'AP	1h(présentiel)	Comprendre le dépistage et les examens initiaux	Facteurs de risque. Score de Leriche-Fontaine, IPS. Indications des examens complémentaires.	Apports théoriques Analyse de cas cliniques
	15H-15H30 (FMC) : Recommandations actualisées sur la prise en charge	0h30(présentiel)	Standardiser l'orientation des patients	Critères d'orientation vers le spécialiste Délais d'orientation. Examens pré-opératoires recommandés. Prise en charge chirurgicale	Apports théoriques Cas cliniques
	15H30-17H00 (FMC) Juste prescription des examens complémentaires	1h30(présentiel)	Améliorer la pertinence des prescriptions	Juste prescription : pertinence, bénéfice/risque. Recommandations HAS. Cas pratiques et analyse d'examens inappropriés.	Apports théoriques
	17H00- 18H00 (EPP) Retour d'analyse des écarts et axes d'amélioration	1h (présentiel)	Définir des actions correctrices adaptées	Restitution des résultats de l'audit clinique. Définition des	Discussion interactive

DATE	Thème	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu	Méthodologie
				actions d'amélioration (protocoles, outils d'aide).	
EN LIGNE DU 9/02 AU 19/02	Réévaluation des pratiques (3 mois après la formation)	1h (à distance) synchrone	Mesurer l'évolution des pratiques et valider les améliorations	Nouvelle analyse de 10 dossiers. Comparaison avec l'audit initial. Restitution et discussion avec les participants.	Audit clinique analyse des écarts Proposition bilan de progression Forum de discussion